

Commune et Parc naturel régional Normandie-Maine

## Carrouges

## URBANISME TACTIQUE

Expérimenter des aménagements temporaires sur la place centrale du bourg avec concertation



643 habitants  
8,5 km<sup>2</sup>  
Commune du Parc naturel régional  
Normandie-Maine  
Département de l'Orne

## L'ESSENTIEL

Lauréate du programme [Petites villes de demain](#), le village de Carrouges souhaite revitaliser son centre-bourg. La requalification des espaces publics du bourg est prioritaire pour améliorer le cadre de vie de la commune. D'autres usages que ceux dédiés à la voiture sont à imaginer, afin de mieux partager l'espace public, mais cette évolution ne fait pas toujours consensus. Pour faciliter cette transition, le [Parc naturel régional Normandie-Maine](#) (PNRNM) accompagne la commune. Collectivité et Parc mènent ensemble une démarche participative innovante d'urbanisme transitoire sur la place centrale du bourg : la place du Général Leveueur. Pendant près de trois mois, des aménagements provisoires sont installés, des temps de concertation sont menés et des animations sont proposées à la population.

## L'ORIGINE DU PROJET

Quand la commune se lance dans un projet de revitalisation, la question du partage et de la réappropriation de la place Leveueur est au cœur des réflexions. L'accessibilité piétonne y est peu lisible, peu sécurisée, et peu qualitative. De trop grandes surfaces sont dédiées à la circulation automobile, ce qui la rend peu attractive pour d'autres utilisations. Couverte d'un revêtement imperméable, cette minéralisation intégrale accentue le phénomène d'îlot de chaleur et augmente le ruissellement des eaux de pluies. Consciente que la dépendance à la voiture est forte, comme dans la plupart des territoires ruraux, la municipalité souhaite modifier cet espace en prenant le temps de la concertation avec les habitants et, plus largement, avec tous les usagers de la place.



## EN CHIFFRES

3

mois  
d'essai  
pendant l'été

140

retours  
participatifs  
des usagers

+ de 15

animations  
programmées

## L'ACTION PAS À PAS

### SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR UNE INGÉNIERIE TERRITORIALE

La municipalité perçoit parfaitement les enjeux liés à l'aménagement de son territoire, mais son budget contraint et ses moyens humains restreints ne lui permettent pas d'agir.

En 2021, Carrouges bénéficie de l'expertise des architectes-urbanistes de l'Atelier de l'Ourcq avec la réalisation d'une étude de revitalisation entièrement financée par le Département de l'Orne et l'Établissement Public Foncier de Normandie. Cette étude urbaine sert de base pour la requalification des espaces publics du bourg avec, à la clé, l'intégration de scénarii de réaménagement. Grâce au programme Petite villes de demain, la municipalité se dote ensuite d'une ingénierie en interne. Une cheffe de projet est mutualisée avec une structure accompagnatrice experte (Parc naturel régional Normandie-Maine) : sa mission est dédiée au pilotage stratégique et au montage opérationnel du projet de revitalisation.

### IMPLIQUER LES ACTEURS LOCAUX ET LES HABITANTS

Convaincus que le projet de territoire doit reposer sur les acteurs locaux et les habitants, le Parc et la municipalité, via la cheffe de projet, mettent en place plusieurs outils de mobilisation citoyenne : des questionnaires, une enquête auprès des commerçants et une permanence tenue par la cheffe de projet pendant huit semaines dans la bibliothèque ([affiche](#)) pour échanger avec tous les usagers du bourg.

Ces derniers sont amenés à participer au diagnostic partagé de la commune, et à donner leurs avis sur les propositions d'aménagement de la place Leveueur. Ces scénarii illustrent un nouvel équilibre entre les usages, en conservant une partie des places de stationnement existantes tout en créant de nouveaux lieux de rencontre et de convivialité. Loin de faire l'unanimité, la reconversion des places de stationnement catalyse les inquiétudes de certains commerçants et habitants.

### PRÉFIGURER LE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS PAR UN PROJET D'URBANISME TRANSITOIRE

En l'absence de consensus, le Parc imagine et propose à la municipalité de tester un scénario via un aménagement temporaire de la place. Financé par le Parc avec le concours de la commune, ce test grandeur nature offre à tous les usagers, la possibilité de se réapproprier la place et d'envisager son devenir. Le Parc fait appel à l'Atelier de l'Ourcq pour retranscrire de manière temporaire l'aménagement. Dans la continuité de la démarche participative amorcée, une phase de concertation avec les habitants et acteurs locaux est lancée. Des ateliers participatifs et des réunions ([affiche](#)), favorisent l'acceptation du projet et permettent de l'adapter aux besoins locaux. Pour délimiter les espaces réservés aux piétons ou aux voitures, un marquage au sol est temporairement modifié et permet de tester une nouvelle configuration du parking. Des racks à vélo sont aussi installés par la commune pour favoriser les modes actifs. Pour encourager la présence du végétal, des arbres haute-tige en pot sont loués chez un paysagiste local. Un chantier participatif avec les agents communaux est également organisé pour fabriquer des jardinières avec du bois de récupération.

### ENVISAGER LA RECONVERSION DES PLACES DE STATIONNEMENT

En parallèle, l'Atelier de l'Ourcq conçoit des parklets. Ce sont des modules de mobilier urbain qui s'insèrent temporairement sur les places de stationnement. Ils forment des lieux d'arrêt, d'assise et d'échanges et permettent de tester la requalification des espaces publics en envisageant la reconversion des places de stationnement, tout en y insufflant de nouveaux usages. Leurs fonctionnalités sont définies lors de l'atelier participatif.

Ces deux parklets, financés par le Parc, sont fabriqués localement par une entreprise carrougienne (Le Fendeur), de manière éco-responsable avec du bois local et non-traité. Accompagnés de panneaux explicatifs, ils sont installés sur des espaces de stationnement de la place, à distance l'un de l'autre et sont utilisés en terrasse ou comme espaces de jeux pour les enfants. Les aménagements sont imaginés pour que les usagers puissent utiliser la place comme un espace de convivialité et de loisirs, et non plus seulement comme un lieu de passage.

### IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LE PROJET

Les élèves des deux écoles de la commune sont associés à la réflexion collective sur les espaces publics du centre-bourg.

Le Parc anime des balades urbaines pour sensibiliser les élèves à leur cadre de vie. Guidés par une érudite locale, ils découvrent les espaces publics du bourg et leur histoire puis donnent leur avis sur chacun des lieux.

Lors d'ateliers en salle, ils imaginent ensuite la future place Leveueur en définissant les activités qu'ils voudraient pouvoir y faire. Ils les présentent ensuite aux élus. Toute cette démarche alimente la mise en place d'une "Rue aux enfants, rue pour tous". Ainsi, en juin 2022, une soixantaine d'enfants se réapproprient la place le temps d'un après-midi. Cet événement est l'occasion d'inaugurer le test d'aménagement de la place et son programme d'animations.

### CONTRIBUER À L'ANIMATION DE L'ESPACE PUBLIC

Pour faire vivre cet aménagement temporaire et accompagner cette expérimentation, un [programme d'animations](#) est élaboré avec les acteurs locaux pendant toute la saison estivale.

Ces animations sont des occasions privilégiées pour engager des échanges, des débats et continuer à enrichir le projet de revitalisation (randonnées pédestres pour repérer des circuits à baliser, marche exploratoire dans l'espace public pour nourrir le diagnostic partagé, etc.).

Pour ces occasions, la permanence est réouverte à la bibliothèque pour les usagers et des [cartes postales à idées](#) sont mises à disposition chez les commerçants pour que chacun puisse donner son avis sur l'expérimentation et proposer des initiatives pour rendre la place plus accueillante.

## RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS

Événement consistant à fermer temporairement à la circulation motorisée dans une rue ou sur une place pour que les enfants puissent jouer librement en toute sécurité. Des barrières sont placées pour délimiter la "Rue réservée au jeu". Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations, etc.), cette journée est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement et de (re)découvrir leur ville. Toutes sortes d'activités peuvent être proposées : éducatives, ludiques, sportives, artistiques, créatives et même libres !

Cette dynamique festive invite les habitants à imaginer de nouveaux usages et à repenser l'aménagement de la rue.

<https://www.ruesauxenfants.com>

Un [appel à initiatives normand 2022-2024](#) est lancé pour aider les porteurs de projets à mettre en place leur Rue aux enfants. Le groupe d'appui de la Région Normandie, animé par l'ANBDD, apporte une attention particulière aux projets issus des quartiers en politique de la ville, et ceux situés dans les secteurs périurbains et ruraux.

### EN SAVOIR +

Contact : Anne-Sophie DE BESSES (ANBDD)

Mail : [as.debesses@anbdd.fr](mailto:as.debesses@anbdd.fr)

Tél. : 02 35 15 78 13



ENSUITE, LES PARKLETS SERONT UTILISÉS  
PAR D'AUTRES COMMUNES DU PARC,  
POUR REPENSER LEURS ESPACES PUBLICS

## PARK(ing) DAY

Où comment transformer temporairement des places de parking payantes en espaces conviviaux ? Cet événement - mondial - est organisé tous les ans, le 3e week-end de septembre, il mobilise citoyens, artistes, activistes pour transformer une place de stationnement en espaces végétalisés, artistiques et conviviaux. Pendant une journée, les espaces bétonnés deviennent des lieux d'initiatives engagées, originales, créatives et écologiques. Un bon exemple d'urbanisme tactique, le PARK(ing) DAY, c'est aussi et surtout l'occasion de réfléchir au partage de l'espace public, d'imaginer de nouveaux usages urbains et de formuler ensemble des propositions pour la ville de demain.

<http://www.parkingday.fr>

## 6 RAISONS POUR AGIR

1. ANIMER le village et favoriser le lien social.
2. AMÉLIORER le cadre de vie et la qualité de l'air.
3. RENFORCER l'attractivité du centre-bourg.
4. RÉPONDRE aux attentes sociales en matière de nature en ville.
5. LUTTER contre les îlots de chaleur.
6. OPTIMISER la gestion des eaux pluviales.



LA PLACE DU GÉNÉRAL LEVEUR  
AVANT L'INSTALLATION DES AMÉNAGEMENTS

## POINTS DE VIGILANCE

- Il faut faire particulièrement attention aux temps de concertation. Pour être efficaces, ils doivent se dérouler sur un temps long, suffisamment en amont du projet, ce qui est déterminant pour aboutir à une bonne coordination des différents acteurs (et particulièrement pour les commerçants).
- Il est difficile de réunir tous les commerçants lors des réunions qui leur sont destinées.
- Au delà des réunions publiques, il est nécessaire de proposer des temps de concertation et d'échanges sous d'autres formes.

## COÛT ET FINANCEMENTS

Coût du projet : 38 400 € TTC  
(70 % PNRNM - 30 % Commune)

Financements :

- Prestations d'études et de concertation réalisées par l'Atelier de l'Ourcq : financées par le PNRNM.
- Fabrication des deux parklets et jardinières : financée par le PNRNM.
- Marquage au sol, végétalisation temporaire et racks à vélos : financés par la commune de Carrouges.



## CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Une forte mobilisation de la municipalité qui n'hésite pas à impliquer directement les habitants et les acteurs locaux (ex. : rencontres individuelles).
- L'ingénierie territoriale du Parc avec la cheffe de projet mutualisée, mais également les chargées de communication et chargée de mission Éducation du Parc qui ont prêté main-forte au projet. (ex : affiches, flyers, programmes sont tous réalisés par le Parc.)
- Un tissu local dynamique et motivé composé d'habitants, d'associations, de commerçants et d'acteurs locaux.

## PERSPECTIVES

Suite à l'analyse des retours de la population, une réunion publique est programmée pour présenter le bilan de la concertation et échanger avec les habitants et les commerçants. L'expérimentation et les aménagements temporaires ont rencontré un très grand succès. Une étude d'aménagement va être lancée avec la communauté de communes, qui en a la compétence, pour passer d'une expérimentation temporaire à un aménagement permanent. L'objectif est d'aboutir à un projet final en vingt-quatre mois.



## CONTACTS

### Anne-Laure LAGADIC

Chargée de mission Revitalisation des centres-bourgs  
Cheffe de projet Petites villes de demain (Carrouges)

Mail : [anne-laure.lagadic@parc-normandie-maine.fr](mailto:anne-laure.lagadic@parc-normandie-maine.fr)

Tél. : 02 33 81 13 34 - 07 88 36 64 36

Parc naturel régional Normandie-Maine  
Maison du Parc - Le Chapitre - CS 80005  
61320 Carrouges Cedex

Tél. : 02 33 81 75 75

<https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr>



## FINANCEMENTS



Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable ANBDD, septembre 2022

Remerciements : Anne-Laure LAGADIC (Parc naturel régional Normandie-Maine)

Crédits Photos : Parc naturel régional Normandie-Maine ; Carrouges

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - [www.anbdd.fr](http://www.anbdd.fr)

Contact : Catherine LARINIER - [catherine.larinier@anbdd.fr](mailto:catherine.larinier@anbdd.fr) - Tél. : 02 35 15 78 03

## PARTENARIAT

